

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2023/29

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 27 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 20 avril 2023

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 11
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Philippe EUVRARD, Simone GUICHARD, Bernard PUEYO, Catherine LEYNON.

Excusé(e)s : Yves LAMOINE a donné procuration à Jean-Charles GONIEAUX, Tiphaine FARGIER a donné procuration à Catherine LEYNON, Sophie ALLEOUD a donné procuration à Carole THOMAS, Michel PREVOST

Absent(e)s :

Madame Carole THOMAS a été élue secrétaire.

Objet : Acquisition des terrains A 1376 – A 1238 et A 1239 sis La Planchette à Mme SENE Française.

Le Maire expose au Conseil Municipal le choix de la commune de réaliser un parking et une aire d'accueil des campings cars à l'entrée du village. Cette décision est guidée par la volonté de limiter la circulation dans le centre village en offrant aux personnes de passage une solution de stationnement à l'entrée de la commune.

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

ID : 007-210700050-20230427-202329-DE



Pour mener à bien ce projet il propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles A 1376-A 1238 et A 1239 d'une superficie totale de 6132 m² appartenant à Mme SENE Françoise.

Il indique au conseil municipal avoir saisi la Direction Départementale des Finances Publiques, service des domaines, pour une évaluation domaniale qui, par avis du 17 mars 2023, a estimé la valeur de ces terrains à 75 000 €.

Après négociation et en accord avec le vendeur, le Maire propose d'acquérir ces parcelles au prix de 75 014 € pour l'ensemble des terrains.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'acquérir les parcelles appartenant à Mme SENE Françoise, situées La Planchette, suivantes :

- A 1376 d'une superficie de 2 222 m²
- A 1238 d'une superficie de 380 m²
- A 1239 d'une superficie de 3 530 m²

Soit une superficie totale de 6132 m².

- **FIXE** le prix d'acquisition à 75 014 € (soixante-quinze mille quatorze euros) pour l'ensemble des terrains.

- **PRÉCISE** que les frais de notaire sont à la charge de la commune.

- **CHARGE** le Maire de signer l'acte notarié correspondant.

- **DONNE** pouvoir au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 27 avril 2023

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 28 avril 2023

Le (la) Secrétaire de séance
Carole THOMAS

Le Maire
Pierre LAULAGNET